

---

## DÉCLARATION D'INTENTION À REMPLIR ET SIGNER PAR LE CANDIDAT DANS LE CADRE DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

---

### 1. Identification de l'entreprise

Raison sociale :

Forme juridique :

Capital social :

Siège social :

SIRET :

Représentée par :

Fonction :

**Ci-après dénommée « l'Entreprise ».**

---

### 2. Objet

La présente déclaration formalise l'engagement de l'Entreprise, dans le cadre de sa candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le Silver Hub, à s'implanter en Région Wallonne.

---

### 3. Engagement ferme de l'Entreprise

Par la présente, l'Entreprise :

- Déclare que son projet d'implantation en Belgique constitue une orientation stratégique validée par sa gouvernance
  - S'engage, en cas de sélection, à conduire activement et de bonne foi son projet d'implantation, en mobilisant les moyens humains, financiers et opérationnels nécessaires à sa mise en œuvre.
  - Désigne un référent projet, disposant de l'autorité interne suffisante pour assurer le suivi opérationnel et la coordination avec [Nom de votre structure].
  - S'engage à participer activement à l'ensemble des actions prévues dans le dispositif, notamment :
    - o réunions de cadrage,
    - o diagnostics,
    - o missions exploratoires,
    - o rendez-vous partenaires,
    - o sessions d'accompagnement ou ateliers.
  - S'engage à transmettre toute information utile, sincère et complète nécessaire à la mise en œuvre du projet.
  - S'engage à formaliser, dans un délai de 3 mois suivant sa sélection, une feuille de route d'implantation précisant :
    - o le modèle d'implantation envisagé (filiale, succursale, partenariat, etc.),
    - o le calendrier prévisionnel,
    - o les ressources allouées.
- 

### 4. Engagement de diligence

L'Entreprise reconnaît que sa sélection au dispositif repose sur la crédibilité et la maturité de son projet.

À ce titre, elle s'engage :

- À ne pas candidater à titre exploratoire ou spéculatif ;
- À engager des démarches concrètes d'étude et de structuration du projet d'implantation ;
- À informer sans délai [Nom de votre structure] de toute difficulté majeure ou changement stratégique affectant le projet.

---

#### **5. Retrait anticipé**

En cas de retrait volontaire du dispositif sans motif légitime (force majeure, évolution économique majeure, décision stratégique motivée), l'Entreprise s'engage à notifier par écrit sa décision motivée ;

---

#### **6. Portée juridique**

La présente déclaration constitue un engagement moral et opérationnel ferme, mais ne vaut pas obligation définitive d'implantation ni engagement de résultat.

Fait à ... le .././2026

Signature :